

en direct

DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE



L'actualité viticole dans les Bouches-du-Rhône

Bilan du millésime 2007 :

2007, une année précoce caractérisée par un déficit hydrique important...

Les précipitations hives maales ont été rares.

Les mois d'Avril, Mai et Juin ont bénéficié de quelques belles pluies, qui permettent temporairement de limiter les effets de la sécheresse, mais ne comblent malheureusement pas le déficit. A partir de Juillet, les pluies d'été sont quasi inexistantes.

Au 15 Septembre, le déficit cumulé enregistré depuis le 1er Janvier 2003 représente une année entière normale...

Le débournement a lieu tôt en 2007 du fait des températures douces enregistrées tout au long de l'hiver

Du débournement à la floraison, l'année 2007 présente une semaine d'avance sur 2006. **Les vendanges** ont démarré le 6 Août, comme en 2003 année très précoce (Chardonnay). Elles ont eu lieu une semaine plus tôt qu'en 2006 (Données climatiques issues du CIRAME)

... et ses conséquences sur l'état hydrique de la vigne

Les premiers symptômes de contrainte hydrique apparaissent en Juillet dans le vignoble. Deux types de mesures illustrent le phénomène :

- **potentiel de base** (méthode de référence) : à la mi Juillet, sur notre site d'essai irrigation à Lançon suivi depuis 2004, la modalité témoin non irrigué présente la contrainte la plus élevée de ces 4 dernières années (suivie en 2005, 2004 puis 2006).

- **la tensiométrie** : les différents sites équipés que nous suivons dans le département ont révélé au cours du mois de



juillet un dessèchement significatif aussi bien à 60 cm qu'à 115cm.

L'observation du vignoble montre un ralentissement de la pousse de la vigne entre début Juillet et fin Juillet, selon les secteurs. Des défoliations partielles (feuilles âgées) sont observées. La véraison a lieu de manière homogène. En revanche, par la suite, des blocages de maturation sont signalés même tardivement en septembre.

Les rendements annoncés à ce jour sont variables selon les secteurs : pour le syndicat des Côteaux d'Aix en Provence la récolte annoncée est normale par contre elle est un peu plus faible pour les Côtes de Provence.

...mais aussi sur l'état sanitaire au vignoble

Si les pluies de Mai et Juin ont permis de retarder temporairement l'apparition de la contrainte hydrique, elles ont aussi favorisé les attaques de **mildiou**. Les premières taches ont été découvertes dans le département le 9 Mai, dans le secteur d'Arles - Tarascon, et Berre. Par la suite, les épisodes pluvieux successifs ont déclenché plusieurs cycles de repiquages. Dans notre réseau de 46 parcelles d'observation, le bilan mi Juillet donne : 30% des parcelles indemnes de mildiou, 50% avec des symptômes éparés et 20% atteintes significativement.

Les conditions estivales sèches ont stoppé la progression de la maladie. Au final, le mildiou n'a occasionné des pertes de récolte que sur une faible proportion de parcelles, situées en majorité sur le secteur ouest du département. La pression de l'oïdium et des vers de la grappe a été moyenne tout au long de la saison. Les problèmes sont restés limités aux parcelles habituellement sensibles.

Quelques résultats des essais :

Bilan de notre observatoire maladies du bois
La Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône collabore depuis 2003 au réseau national d'observation sur les maladies du bois.

11 parcelles de Cabemet-Sau-

vignon en zone tardive et précoce sont ainsi observées.

La synthèse des observations réalisées montre :

- Les symptômes d'eutypiose ont significativement augmenté entre 2005 et 2007. Le % de ceps atteints d'eutypiose a ainsi triplé entre 2005 et 2007. L'année 2004 est particulière avec un % de ceps atteints proche de 2007.

- L'année 2005 est marquée par une forte extériorisation des symptômes d'Esca et BDA : 17% de ceps atteints. Les années 2003, 2004, 2006 et 2007 sont à un niveau de symptômes proches : entre 7 et 11% de ceps atteints.



Ces moyennes cachent des hétérogénéités : certaines parcelles sont plus atteintes que d'autres, et ne suivent pas forcément la même évolution.

Cet observatoire permet de nous situer dans un cadre plus large et de comparer l'évolution selon les cépages mais aussi selon l'année.

Mise en place d'un essai enherbement des tournières

L'implantation de bandes enherbées dans le vignoble a pour objectifs :

- D'améliorer la qualité des eaux (principalement de surface) par retenue et dégradation des intrants phytosanitaires, .
- De lutter contre l'érosion, les coulées boueuses.

La présence de tournières enherbées dans notre vignoble se développe progressivement. Cependant, le semis de ces bandes reste rare, voire anecdotique.

En sol fertile, l'implantation ne pose aucune difficulté. A l'inverse, implanter une bande enherbée dans une zone naturellement peu fertile en côteaux est délicate. Pour les zones peu fertiles, un semis est une solution car implanter des bandes enherbées sur ce type de sols

est particulièrement délicat. L'objectif de l'étude est de répondre de façon concrète aux questions pratiques pour développer les bandes enherbées semées. Plusieurs modalités avec des doses de semis et de fertilisation différentes ont été mises en place à l'automne 2006 dans une parcelle située à Venelles

Conjoncture économique :

- Côteaux d'Aix en Provence :

Pour la récolte 2006, les marchés ont été passés très tôt en début de campagne et les prix ont été compris entre 85 et 95 Euros/HL. A l'heure actuelle, il n'y a plus de vin rosé en vrac disponible à la vente, la nouvelle récolte est attendue pour répondre à la demande.

- Côtes de Provence :

Pour la récolte 2006, les marchés ont été passés très tôt en début de campagne et les prix ont été compris entre 105 et 115 Euros/HL.

A l'heure actuelle, il n'y a plus de vin rosé en vrac disponible à la vente, la nouvelle récolte est également attendue pour répondre à la demande.

- Vins de Pays :

La région Sud-Est a produit une récolte de qualité exceptionnelle avec un volume inférieur aux années précédentes. Elle rentre dans le contexte d'une production nationale très faible.

Le début de la campagne confirme une orientation des prix à la hausse.

Elle est comprise entre 100 €/hl pour les Vins de Pays blancs de cépages et 65 €/hl pour les Vins de Pays blancs génériques. Elle est voisine de 50 €/hl les Vins de Table blancs.

Elle est comprise pour les Vins de Pays rosés génériques entre 65 et 70 €/hl. Et pour les Vins de Pays rouges, elle est comprise entre 65-70 €/hl pour les Vins de Pays rouges de cépages et 45-55 €/hl pour les Vins de Pays rouges génériques. Pour les Vins de Table rouges et rosés, elle s'approche de 40 €/hl.

Cette orientation à la hausse permettra un retour à un niveau de revenu convenable identique à celui de dix ans en arrière.

Malgré une crise récente toujours présente dans les esprits et dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui chez nos amis viticulteurs, la Chambre d'Agriculture n'a pas faibli dans ses actions de soutien à la filière. Suivi de parcelles de références, édition et diffusion d'un bulletin d'infos viti vers tous les producteurs qui souhaite le recevoir, animation d'un répertoire téléphonique d'alerte pendant la saison de végétation, réalisation d'essais techniques, coordination de l'organisation de l'organisation des Concours Général Agricole pour la filière, secrétariat de la Commission Viticulture du département, établissement de références techniques économiques à travers l'animation d'un Club de Progress Vigne, suivi de la conjoncture économique. L'engagement de la Chambre d'Agriculture au côté des agriculteurs de la filière viticole est important et dynamique. Pour ce faire, plusieurs conseillers sont vos interlocuteurs. Vous pouvez les contacter à travers leur secrétariat (04 42 23 86 71) sans hésiter.

André BOULARD
Président

de la
Chambre d'Agriculture
des Bouches du Rhône